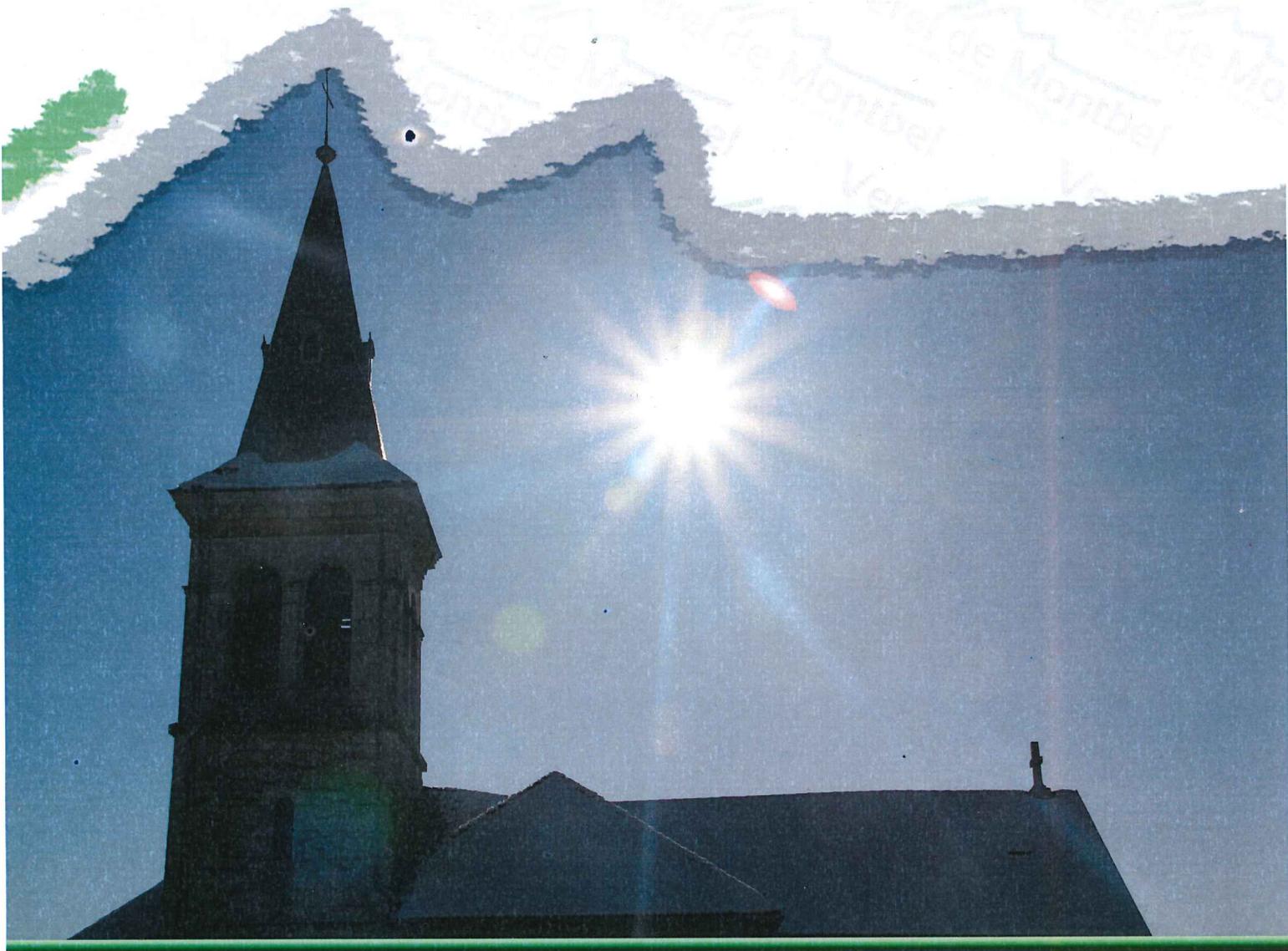


2019 - Bulletin municipal n°36



Verel de Montbel

avant pays savoyard



LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et tous et bienvenue à cette traditionnelle cérémonie des voeux

Je vous remercie d'être toutes et tous venus si nombreux, ce soir, témoigner une nouvelle fois de votre attachement à notre village.

L'année écoulée a été encore riche d'heureux et de malheureux événements.

Espérons que 2019 soit apaisée, afin que nos générations futures puissent se construire un avenir serein.

Au niveau communal, je vais vous présenter les différents travaux effectués en 2018 :

A l'heure du tout connecté, nous nous devons de créer un site internet communal .

C'est chose faite ! Nous avons voulu ce site simple et convivial. J'espère qu'il vous plaira.

Rendez-vous sur www.verel-de-montbel.fr

La dernière opération prévue dans le minicontrat de développement, était la création d'un colombarium dans le cimetière communal.

Ce colombarium paysager dispose de 6 cavurnes et d'un jardin du souvenir.

Le 3 juin, de grosses intempéries s'abattaient sur la commune, causant des glissements de terrain et des détériorations de routes.

L'abri bus, heureusement vide de tout occupant, a été détruit, ainsi que la boîte à livres qui était à l'intérieur.

Pour plus de sécurité nous avons reconstruit un nouvel abri-bus sur le parking à l'entrée du village, et un lampadaire va être implanté à proximité.

Les autres travaux de remise en état des voiries détériorées seront effectués cette année.

L'action la plus importante de cette fin de mandat sera la révision du PLU.

Le PLU actuel, datant de 2005, avait besoin d'évoluer afin de répondre aux nouvelles directives nationales et européennes , et se mettre en conformité avec la SCOT.

Le conseil municipal a donc délibéré au mois d'avril pour engager cette révision.

L'Atelier BDA, bureau d'urbanistes à CHAMBERY, a été choisi comme maître d'œuvre.

Je remercie Christian CEVOZ –MAMI et Philippe SCHULLER de donner leur temps sans compter pour travailler avec moi sur ce nouveau PLU, qui espérons-le sera effectif en fin d'année.

A cet effet nous vous organisons, comme convenu dans la délibération de révision du PLU, la première réunion publique le 17 janvier à 19 h, pour vous présenter le PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

Pour finir, je donne rendez-vous à nos aînés pour la traditionnelle journée festive le dimanche 03 mars.

La Municipalité et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous, une très belle année faite de santé, de plaisir d'être ensemble, et riche aussi du bonheur de vivre à VEREL DE MONTBEL.

Du fond du coeur : très bonne année 2019 !

TRAVAUX 2018

Cimetière

La porte d'entrée du cimetière a été mise aux normes handicapés. Elargissement du portillon principal, réfection des peintures, réfection fontaine. Coût 380,50 €TTC.

Le columbarium (mise de 6 cavurnes enterrées) et le jardin du souvenir ont été réalisés pour un coût de 9934,80 € TTC (fournitures + travaux + mise ossuaire) Subvention : 4987 €

Cette réalisation était le dernier point financé grâce au Mini Contrat signé en 2009 avec le Conseil Général

Rappel des opérations réalisées avec le mini-contrat :

- 2009- Démolition du local municipal et rénovation de la façade de la mairie
- 2010 - Déplacement du monument aux morts et achats de terrains pour édification salle des fêtes
- 2012 à 2014- Réalisation de la salle des fêtes



Voirie

Goudronnage du chemin du Platon (ferme Bellemin Noel/Girerd) au hameau de l'Etang pour un montant de 21 861,84 €TTC (subvention du Conseil Départemental 2^{ème} part voirie 9437€)

N.B : le conseil départemental alloue chaque année une subvention au titre de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement. Cette subvention est versée en 2 parties : une dotation forfaitaire et une dotation soumise à la transmission de factures de travaux de voirie

Ecole

Le portail de l'école communal a été modifié afin de sécuriser la dépose des enfants par le bus scolaire pour un montant de 3360 € TTC. Financé par le SIVU de MONTBEL (syndicat scolaire du regroupement des écoles BELMONT et VEREL)

Le mur de soutènement du jardin de l'école, en limite du lotissement « les mandrines » a été renforcé car menaçant de s'effondrer. Montant 5700 €TTC

Financement : SIVU SCOLAIRE et OPAC de la Savoie pour moitié chacun

PLU

Afin de se mettre en conformité au SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) et ainsi répondre aux lois ALUR et Grenelle, la commune a engagé par délibération du 11 avril 2018 la révision du PLU .

Les principaux objectifs fixés sont :

- favoriser le maintien de l'activité agricole
- protéger l'environnement
- répondre aux besoins de logement et hébergement
- favoriser la qualité architecturale dans les noyaux urbains existants
- développer l'énergétique

Après consultation, le bureau d'études : Atelier BDa de CHAMBERY, a été choisi pour la révision du PLU.

Une commission de travail a été créée, composée de Paul BERTHIER, Christian CEVOZ MAMI, Philippe SCHULLER auxquels vient s'adjoindre tout conseiller municipal en fonction de ses disponibilités.

2 réunions publiques sont prévues :

- 1 réunion après l'élaboration du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) : le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme de la commune : la réunion a eu lieu le jeudi 17 janvier 2019. Une version allégée est disponible sur le site internet. Le PADD complet est consultable en mairie
- 1 réunion avant l'arrêt du PLU

Un registre est aussi mis à disposition en mairie pour consigner vos observations.

Dégâts

Le 03 juin 2018, des trombes d'eau s'abattaient sur la commune, engendrant de nombreux glissements de terrains, inondations de caves et de chaussées. Les plus importants dégâts ont eu lieu au chef-lieu ou un important glissement de terrain détruisait l'abri bus et la fontaine aux livres, située à l'intérieur. Au hameau du Lourdain le ruisseau, devint torrent charriant des tonnes de pierres et de terre. Au Bajat, les terrains n'arrivant plus à absorber la masse d'eau se sont transformés en ruisseaux, emportant avec eux la cour d'une habitation et un chemin communal, amassant pierres et terres sur la route communale menant à BELMONT TRAMONET. De nombreux autres dégâts ont été recensés. Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont œuvré au dégagement des routes afin d'en sécuriser la circulation.

Un grand merci à Jean Philippe GIRERD, « Bilou », pour son aide précieuse, ce dernier n'ayant pas hésité à suspendre son activité pour venir dégager les gravats déposés sur les routes.

La commune a fait l'acquisition d'un nouvel abribus. Afin de sécuriser les manœuvres des cars scolaires, il a été décidé, en conseil municipal, de le déplacer au niveau du parking situé sur la route départementale à l'entrée du chef-lieu. Pour une meilleure visibilité, un lampadaire sera installé.



Site Internet

La municipalité a mis en place un site internet accessible à tous.

Vous pourrez y retrouver les informations communales.

<https://verel-de-montbel.fr>



PROJETS 2019

Cimetière

Des caveaux préfabriqués seront installés durant l'année 2019. Les tarifs des concessions seront votés par le conseil municipal très prochainement.

Voirie

Suite aux dégâts dus à l'orage du 03 juin 2018, des travaux de consolidation, du talus situé derrière les containers de tris du chef-lieu, auront lieu.
Travaux sur la route du Revillet, chemin de la Grange d'Ave, ...

Divers

Afin d'améliorer la sécurité et la visibilité des lampadaires seront installés à proximité de l'abribus et sur le parking de la salle des fêtes.

PLU

Poursuite de la révision du PLU, avec pour objectif la finalisation en cette fin d'année 2019.

COMPTES 2018

FONCTIONNEMENT DEPENSES	198244,85
CHARGES A CARACTERE GENERAL dont :	59106,36
Eau	480,16
Electricité	5204,90
Petit équipement (pics oiseaux SDF + fauteuil secrétariat+plaque FNACA)	1181,39
Fournitures administratives	495,57
fournitures entretien + divers (fleurissement..)	844,73
Combustibles (granules salle des fêtes)	1365,00
Entretien de bâtiments	1852,60
Entretien autres bâtiments (portail cimetière)	409,50
Entretien voies et réseaux	32349,25
Entretien biens mobiliers (réparation lame déneigement)	2604,00
Maintenance (logiciels, entretien cloches,...)	3106,05
redevances RGD (logiciel cadastre)	527,00
Primes d'assurance	3244,54
Documentation générale	180,40
Indemnités au comptable	323,40
Mise a disposition instruction urbanisme	364,40
Fêtes et cérémonies : repas aînés, arbre de Noël...	2896,79
dont repas aînés (2181,79 €)	
Frais d'affranchissement	353,80
Frais de télécommunications	955,11
Cotisations assoc. Maires, Agate...	349,77
Taxes foncières	18,00
CHARGES DE PERSONNEL dont	27828,29
Charges de personnel	19962,82
Charges sociales (urssaf, ircantec ...)	7865,47
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE dont:	69223,40
Indemnités élus + cotisations	16989,48
divers	222,00
Contrib. organismes (sivu scolaire, collège, siaga..)	50020,42
Subventions(sou des écoles, SPA, croix rouge)	1991,50
INTERETS DES EMPRUNTS	12722,80
VERSEMENT FNGIR+ FPIC	29364,00

Soit un excédent de clôture de 259270,64 €

**(excédent Fonctionnement + excédent de
fonctionnement et d'investissement reporté –
déficit d'investissement 2018)**

FONCTIONNEMENT - RECETTES	484005,46
PRODUITS DIVERS - SERVICES dont :	403,00
Redevance d'occupation du domaine public	403,00
IMPÔTS ET TAXES dont :	188508,95
Contributions directes	79731,00
Attribution compensation	34217,00
Taxe sur pylônes électriques	9460,00
Taxe sur l'électricité	3521,95
Droit de mutations (Y compris subvention travaux voirie)	61579,00
DOTATIONS, SUBVENTIONS, dont :	62286,96
D.G.F,	24061,00
D.S.R.	8885,00
Dotation élus	2972,00
FCTVA fonctionnement	1489,75
reversement commune Belmont pour SIVU	379,21
Fds dptal T.P(dont subventions)	24500,00
REVENUS DES IMMEUBLES(location Salle)	5180,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6004,87
Attribution compensation TH TF	2538,00
Excédent de fonctionnement reporté	219083,68
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2018	66676,93

INVESTISSEMENT - DEPENSES	82458,78
capital des emprunts	20805,99
COLOMBARIUM	6276,00
CAVEAUX CIMETIERE (txv dans concessions)	3658,80
EXTENSION RESEAUX ELECTRIQUES (totalité remboursée)	5080,07
NUMEROTATION	582,36
REVISION PLU	17202,12
SITE INTERNET	1530,00
TRAVAUX SUITE INTEMPERIES du 03/06/2018	5461,60
VOIRIE 2018	21861,84
INVESTISSEMENT RECETTES	44760,09
Remboursement extension électrique	5080,07
FC TVA	3913,47
Taxe d'aménagement	10320,80
DGD sub PLU	15000,00
reprise sur retenues garanties	10445,75
Excédent d'investissement reporté	11208,72
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2018	37698,69



Repas des Aînés

Le **04 mars 2018**, nos aînés ont été invités au traditionnel repas offert par le CCAS et la Municipalité à la salle des fêtes de l'AMI-THIERS. Un jeu de mimes a permis de révéler les talents cachés de nos convives. Ce fut une agréable journée passée avec nos aînés, nos pensées ont accompagné celles et ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous. Rendez-vous leur est donné le **dimanche 03 mars 2019**.



Colis de Noël des aînés

Courant décembre, les membres du CCAS : Agnès DUBEUF, Karine et Nicolas BERNERD et Nicole GENTET ont distribué 26 colis, dont 2 étaient destinés à nos aînés résidant en EHPAD. C'est toujours avec plaisir qu'ils rendent visite à nos aînés pour leur apporter quelques friandises pour les fêtes de fin d'année et ainsi partager quelques instants avec eux. Nous les remercions pour leur accueil toujours chaleureux.

Arbre de Noël

Le 9 décembre a eu lieu l'Arbre de Noël des CCAS de BELMONT TRAMONET et de VEREL DE MONTBEL pour les enfants du regroupement scolaire. Le spectacle « Olalaléon c'est Noël », de la Compagnie Octopus d'ANNECY, racontant de façon humoristique l'histoire de deux clowns qui tombent amoureux le soir de Noël tout comme leurs valises. Le Père Noël est arrivé avec sa hotte remplie de friandises. Cette agréable journée s'est achevée par un goûter collectif.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



En ce 100^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, des hommages ont été rendus aux enfants de la commune mort au combat, durant cette terrible guerre.

- ✚ Le 10 novembre à 18h00, 22 lumignons ont été déposés au monument aux morts, par quelques habitants courageux qui ont bravé le vent et la pluie en mémoire de nos morts pour la France. Les 22 noms inscrits sur le monument ont été lus et une minute de silence a été respectée.
- ✚ Le 11 novembre, les cloches du village ont sonné à toute volée, comme celles de tous les villages de France à l'annonce de l'armistice le 11 novembre 1918 à 11h00. Après lecture du texte officiel par Michel Philippon représentant la FNACA, les enfants du village ont lu 2 textes écrits par un soldat qui avait été fait prisonnier en Allemagne. Ils ont ensuite déposé une gerbe du souvenir.
- ✚ Les habitants de la commune étaient ensuite conviés à se rendre à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié et visiter une exposition commémorative.

Cette exposition rendait hommage aux 22 soldats morts de notre commune et à tous leurs camarades morts pour la liberté de la France.

Nous remercions tous ces hommes et ces femmes pour leur sacrifice et leur courage face à l'ennemi et tout particulièrement les enfants de notre commune morts au combat, disparus ou ayant succombé aux blessures ou maladies contractées sur les champs de bataille:

1914 :

- ☞ **François BERLAND** - Soldat au 30^{ème} régiment d'infanterie- Disparu au combat le 26/08/1914 à l'âge de 25 ans à SAINT DIE - Vosges
- ☞ **Jean Claude GIVRE**- Clairon au 8^{ème} régiment de zouaves- Disparu au combat le 20/09/1914 à l'âge de 26 ans à TRACY LE VAL – Oise - Il laissa 1 orphelin et une veuve éplorée.
- ☞ **François PLANCHE BANSIN**- Soldat au 30^{ème} régiment d'infanterie - Disparu au combat le 25/09/1914 à l'âge de 22 ans à FOUCAUCOURT EN SANTERRE - Somme
- ☞ **Pierre MARTIN**- Marsouin au 6^{ème} régiment d'infanterie coloniale- Mort au combat le 31/08/1914 à l'âge de 31 ans à GERBEVILLER - Meurthe et Moselle
- ☞ **François PLANCHE GUIBOUD**- Soldat au 99^{ème} régiment d'infanterie- Disparu au combat le 27/09/1914 à l'âge de 29 ans
- ☞ **Joseph DESPERNEX**-Marsouin au 6^{ème} régiment d'infanterie coloniale- Disparu au combat le 02/09/1914 à l'âge de 31 ans à ST BENOIT LA CHIPOTTE- Vosges
- ☞ **Claude PLANCHE GUIBOUD**- Soldat au 108^{ème} régiment d'infanterie territoriale– Mort au combat le 19/12/1914 à l'âge de 41 ans à VIENNE LE CHATEAU – Marne - Il laissa 2 orphelins et une veuve éplorée
- ☞ **Henri EXCOFFIER**- Sergent major au 6^{ème} régiment d'infanterie coloniale - Mort des suites de ses blessures le 21/12/1914 à l'âge de 33 ans à l'hôpital de campagne d'YPRES –Belgique- Il laissa une veuve éplorée.

☞ **François GUINET GRILLET**- Soldat au 97^{ème} régiment d'infanterie- Mort au combat le 26/12/1914 à l'âge de 22 ans à MAREUIL - Pas de Calais

1915:

☞ **François BERTRAND**- Soldat au 55^{ème} régiment d'infanterie territoriale- Mort des suites d'une maladie contractée au combat le 13/04/1915 à l'âge de 38 ans à l'hôpital de BOURG EN BRESSE- Ain- Il laissa 2 orphelins et une veuve éplorée.

☞ **Joseph BAJEAT**- Soldat au 17^{ème} régiment d'infanterie- Mort des suites de ses blessures le 13/05/1915 à l'âge de 20 ans à l'hôpital militaire d'ABBEVILLE - Somme

☞ **Antoine GUINET GRILLET**- Soldat au 149^{ème} régiment d'infanterie - Disparu au combat le 14/05/1915 à l'âge de 21 ans à AIX LA NOULETTE - Pas de Calais

☞ **Joseph MURGEAT**- Canonnier au 10^{ème} régiment d'artillerie - Mort des suites d'une maladie contractée au combat le 09/07/1915 à l'âge de 46 ans à l'hôpital Desgenettes de LYON

☞ **Séraphin BELLEMIN NOEL**- Canonnier maître pointeur au 54^{ème} régiment d'artillerie – Mort au combat le 07/09/1915 à l'âge de 22 ans à DOMJEVIN- Meurthe et Moselle

☞ **Jacques MARTIN**-Marsouin au 6^{ème} régiment d'infanterie coloniale- Disparu aux combats le 06/10/1915 à l'âge de 33 ans à SOUAIN- Marne-Il laissa 2 orphelins et une veuve éplorée

1916:

☞ **Louis CEVOZ MAMI** - Marsouin au 6^{ème} régiment d'infanterie- Mort des suites d'une maladie contractée au combat le 14/01/1916 à l'âge de 35 ans, à son domicile de VEREL DE MONTBEL

☞ **Louis BERLAND**- Soldat au 75^{ème} régiment d'infanterie- Mort au combat le 14/03/1916 à l'âge de 21 ans à VERDUN SUR MEUSE- Meuse

☞ **Pierre PHILIPPON**- Sergent au 4^{ème} régiment du génie- Mort au combat le 19/03/1916 à l'âge de 33 ans aux EPARGES – MONGIRMONT – Meuse- Il laissa une orpheline et une veuve éplorée.

1917:

☞ **Jean GAILLARD**- Soldat au 175^{ème} régiment d'infanterie- Disparu le 18/04/1917 à l'âge de 21 ans lors du naufrage du Sagrès, bateau de transport de troupes, coulé par un sous-marin Allemand en mer Méditerranée

☞ **Louis GAVEND**- Soldat au 22^{ème} bataillon de chasseurs alpins- Disparu aux combats le 31/05/1917 à l'âge de 34 ans BERRY AU BAC - Aisne

☞ **Joseph TAMPION**- Adjudant d'infanterie au 222^{ème} régiment d'infanterie- Mort au combat le 06/07/1917 à l'âge de 30 ans à BERRAY AU BAC –Aisne

1918:

☞ **Léon BOVET**- Caporal au 17^{ème} régiment d'infanterie- Disparu au combat le 29/05/1918 à l'âge de 26 ans à CUFFIES Chemin des Dames - Aisne

La guerre en quelques chiffres :

9,5 millions : Le bilan humain du conflit s'élève à 9,5 millions de morts ou disparus dont 1,4 million Français, 2 millions Allemands et 1,8 million Russes.

La France est le pays le plus touché avec la mort de près d'un soldat sur cinq. La Serbie détient cependant le record avec près de 40% de son armée décimée.

73,3 millions d'hommes sont mobilisés. 48,2 millions par les puissances alliées dont 7,9 millions Français, 8,9 millions Britanniques et 18 millions Russes. 25,6 millions par les puissances centrales dont 13,2 millions Allemands et 9 millions Austro-Hongrois.

300.000 : On compte environ 300.000 «gueules cassées» en Europe dont 15.000 en France.

750 : On compte dans l'armée italienne 750 fusillés pour l'exemple, entre 600 et 650 dans l'armée française, 330 dans l'armée britannique, 48 dans l'armée allemande.

1 milliard : On estime à environ 1 milliard, le nombre d'obus tirés par les belligérants pendant les quatre années du conflit. 15% d'entre eux n'auraient pas explosés et sont accusés encore aujourd'hui de polluer les sols et les eaux.

"Laissez la haine à ceux qui sont trop faibles pour aimer". Martin Luther King

Un souffle d'espérance:

"Après avoir combattu plusieurs jours, souffert et risqué mille fois notre vie, après avoir enduré d'innombrables peines. Nous étions prêts à mourir pour la France.

A Foucaucourt lieu de notre dernière bataille, toute la nuit nous fûmes criblés d'obus. Nous avons tenu, malgré la mitraille et leur infanterie qui nous tirait dessus.

A l'aurore le maudit brouillard favorise l'ennemi qui s'avance. Ils arrivent à nous cerner de toutes parts et nous voilà capturés dans notre France. Prisonniers de guerre loin de notre patrie, acceptons notre sort et vivons d'espérance. A Friedrichsfeld (Allemagne) nous n'y serons pas pour la vie. Bientôt, j'en suis sûr nous reverrons notre France. Ce jour-là, béni entre tous, d'un pas léger, le cœur très content nous rentrerons enfin chez nous où notre famille nous attend. Et plus tard, auprès d'un bon feu, nous raconterons pendant des heures entières à notre femme, à nos enfants, à nos frères l'histoire de cette terrible guerre."

Texte écrit 7 janvier 1915 par Joseph BARAL (famille de Maryse BERTHIER) au camp de prisonniers de Friedrichsfeld où il a été enfermé après avoir été capturé en septembre 1914 par les Allemand à FOUCAUCOURT en SANTERRE - Somme

Je tiens à remercier vivement les personnes qui m'ont prêté généreusement des objets et documents ayant appartenu aux membres de leur famille qui ont combattu durant la terrible guerre de 1914-1918.

Mme Marguerite LACOMBE, Mme Nicole DEL RIO, Mme Renée GUILLARD, Mme Maryse BERTHIER, M. Michel PHILIPON, M. et Mme Paul LABBE LAVIGNE. Leurs récits ont contribué à faire de cette exposition un moment de mémoire et de partage.

Merci aux nombreux habitants venus visiter cette exposition rendant hommage aux enfants de la commune mort pour que nous puissions vivre libre sur le sol de France.

Nicole GENTET



NOS ECOLES

C'est sur un nouveau rythme scolaire que les enfants ont fait leur rentrée de septembre 2018, avec un retour à la semaine de 4 jours et en conséquence, les suppressions de l'école du mercredi matin et des TAP, Temps d'Activités Périscolaires, mis en place sur notre territoire le jeudi après-midi.

Les nouvelles directives gouvernementales ont donné la possibilité aux communes de revenir sur l'application de la réforme des rythmes scolaires et après une consultation élargie des publics concernés, le retour à la semaine de 4 jours a été approuvé.

Pour cette rentrée, l'effectif global des écoles du regroupement scolaire Belmont-Tramonet et Verel de Montbel a légèrement baissé. Il passe de 74 à 66 élèves dont 20 à l'école maternelle de Verel de Montbel, avec 5 enfants pour la petite section, 10 pour la moyenne section et 5 pour la grande section. Les 46 autres écoliers sont répartis dans les 2 classes de l'école « Le Coup de Crayon » de Belmont-Tramonet. 7 CP et 13 CE1 pour la classe de Madame JACQUET et 7 CE2, 12 CM1 et 7 CM2 pour celle de Madame VIAL.

Les photos des classes de l'année scolaire 2018/2019



Classe de la maternelle



Classe de Madame Jacquet – CP – CE1



Classe de Madame VIAL CE2 à CM2

Madame ANSELME, directrice de l'école maternelle est toujours assistée de Laurence CAILLET, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles maternelles. Alisson CUSANNO a terminé ses 2 années d'apprentissage « CAP Petite Enfance » et sa formation s'est donc terminée avec la fin de l'année scolaire en juillet 2018. Nous la félicitons pour son travail tout au long de ces 2 années où son investissement et sa gentillesse ont été très appréciés de tous. Nous la félicitons également pour sa réussite à son examen.

Pour cette saison, Madame JACQUET est assistée par deux agents de vie scolaire qui interviennent pour une vingtaine d'heures par semaine pour l'une et 8 pour l'autre afin d'accompagner les enfants en difficulté.

Notre secteur bénéficie cette année de la présence d'une psychologue scolaire qui intervient à la demande des enseignantes.

Monsieur CHARNAY, maître spécialisé, est toujours présent et intervient chaque semaine les lundi et vendredi matin pour renforcer le travail de nos professeurs des écoles.

Il est à déplorer que l'emploi de vie scolaire intervenant pour quelques heures de travaux administratifs ou d'assistance aux activités et à la surveillance n'ait pas été renouvelé pour cette rentrée.

Les activités pédagogiques complémentaires ont à nouveau été mises en place les mardis de 16h 45 à 17h 15 à Belmont-Tramonet et sont assurées par les trois « maîtresses » sur des thématiques de mathématiques et de français.

De nombreuses activités pédagogiques ont ponctué l'année 2018 :

- des sorties : piscine, spectacles, rencontres sportives, technologiques, artistiques,
- des animations à l'école élémentaire : permis piéton et vélo, éducation à la sexualité avec l'infirmière scolaire,

et pour tous

- semaine hygiène, sécurité et santé
- travail autour des émotions avec l'association Alchimie et présentation d'un spectacle de danse le 23 juin 2018 à l'occasion de la kermesse du Sou des écoles.

Les parents de l'école maternelle ont été invités à un goûter préparé par leurs enfants en fin d'année scolaire.

Les projets pour 2018/2019 tourneront autour du thème de la préhistoire. Le travail s'achèvera par un séjour pour tous les enfants du regroupement, de la petite section au CM2, pour deux journées en classe découverte sur le site de la grotte Chauvet Pont d'Arc en Ardèche. Le Sou des Ecoles apportera une aide financière importante pour la réalisation de ce voyage. Un grand merci à toute l'équipe de l'association Sou des écoles et toutes les bonnes volontés qui ne ménagent pas leurs efforts pour que les manifestations ou autres animations puissent engendrées quelques recettes permettant ainsi le financement des activités et sorties de nos enfants.

Le Syndicat Scolaire de Montbel apportera un petit complément financier pour cette sortie et les parents seront également invités à participer.

Les activités piscine, cross sont reconduites ainsi que la semaine de rencontre entre les deux écoles, en fin d'année scolaire, et dont la première édition a été très appréciée l'an dernier avec le petit déjeuner partagé et les ateliers sportifs. Cette année, des ateliers communs seront dédiés à un travail sur le thème de l'environnement.

Bonne année scolaire à tous, petits et grands, enseignants et parents, professionnels et bénévoles.

Danièle VALLIN, Présidente du Syndicat Scolaire de Montbel

Le mot des enseignantes

A l'école maternelle de Verel de Montbel et à l'école élémentaire de Belmont-Tramonet, l'année scolaire écoulée fut riche en couleurs.

Nous avons eu la chance de travailler avec Serge de l'association Alchimie autour des couleurs de nos émotions. Les enfants du CP au CM2 se sont tout d'abord rendus à la salle de La Sabaudia à Pont-de-Beauvoisin pour voir danser Serge.

Par la suite, après plusieurs séances de danse et d'expression corporelle, les enfants du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) se sont produits en spectacle lors de la fête de l'école le samedi 23 juin.

Une belle réussite pour tous !

Voici en photos quelques souvenirs de l'année écoulée :

Séances danse et spectacle :



Semaine hygiène, santé et petit déjeuner partagé :



Cette année encore, tous les élèves du RPI de Belmont Tramonet et Verel de Montbel vivent un projet commun, celui de la Préhistoire. Travail en classe, venue d'un paléontologue et voyage scolaire rythmeront ce projet.

Une belle surprise pour les petits :

L'école maternelle a été dotée de plus d'une centaine d'ouvrages de littérature jeunesse dans le cadre d'un projet arts et culture en Savoie. Les enfants sont ravis et impatients de découvrir toutes ces nouvelles histoires !

Le Syndicat scolaire de Montbel

Depuis la rentrée 2013, il met son personnel à disposition partielle à la Communauté de Communes Val Guiers pour ***l'accueil périscolaire garderie*** suite à un transfert de la compétence « petit enfance jeunesse », hors gestion des cantines scolaires.

Cet accueil périscolaire fonctionne dès 7 heures 30 le matin, puis jusqu'à 12h 15 le midi pour les enfants qui ne mangent pas en cantine. A noter qu'une heure de temps de la pause méridienne qui en compte deux est affectée à cet accueil réservé aux enfants qui mangent en cantine. Patricia, agent périscolaire accueille un petit groupe d'enfants en bibliothèque sur le temps du midi, après repas. Le soir, l'accueil est réalisé de 16h45 à 18h 15.

Karine, Isabelle et Laurence assurent la surveillance et assistent les enfants dans leurs jeux créatifs ou sportifs, dans le bâtiment garderie qui jouxte le préau de l'école élémentaire de Belmont-Tramonet. Les deux cours de l'école sont également utilisées ainsi qu'une salle de classe en cas d'effectif important.

Ce service essentiel pour les parents qui travaillent demande beaucoup de rigueur pour les inscriptions et la gestion des enfants présents.

L'accueil au restaurant scolaire

Depuis plusieurs années, nos quatre agents précités accueillent les enfants des deux écoles au sein du restaurant scolaire aménagé spécifiquement dans une extension de la salle polyvalente appelée « petite salle de Corbulon ». Ils veillent au respect des normes d'hygiène, de sécurité et d'encadrement imposées à toutes collectivités assurant ce service. La qualité des repas et leur diversification relèvent de notre fournisseur, la maison de retraite de Saint Genix sur Guiers. Les enfants semblent satisfaits.

Outre le prix de revient du repas, acheté 4 Euro, il faut rajouter à la dépense du service les charges de personnel, de fournitures diverses et d'entretien des locaux, sans compter quelques investissements ponctuels pour le renouvellement des équipements.

Le coût moyen total d'un repas est d'environ 8 Euro et la moitié de la dépense du service reste à la charge du Syndicat Scolaire de Montbel qui depuis quelques années facture 4 Euro le repas aux familles.

Le Syndicat Scolaire de Montbel prend en charge la gestion du personnel, des locaux scolaires et périscolaires et de la bibliothèque « Montbel Auteurs ». Les deux communes de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel alimentent financièrement le budget permettant cette gestion.

Outre les dépenses récurrentes, il répond aux demandes des enseignantes pour améliorer leurs conditions de travail.

Au cours de l'année 2018 :

- Pour l'école maternelle :

Des travaux réalisés pour l'accessibilité et la sécurité de tous

- réfection et recul du grand portail pour un arrêt facilité devant l'école
- réfection du mur de soutènement du jardin

- pose d'un interphone audio
- mise en place d'un nouvel éclairage avec détecteur dans le hall d'entrée

Divers équipements

- Vidéoprojecteur interactif et son tableau blanc
 - Meuble armoire
 - Une table ainsi qu'une chaise pour la préparation des diverses activités de l'ATSEM
 - Deux bacs à albums...
- Pour l'école élémentaire :
 - Pose d'un nouvel interphone audio
 - Pose d'un réflecteur au dessus d'un tableau pour la classe des grands
 - Pour la bibliothèque :
 - Renouvellement du matériel informatique

Les dépenses 2018 pour nos écoles et services périscolaires

Inclus les dépenses réalisées au Budget du Syndicat scolaire et celles prises en charge directement sur les budgets des communes telles que les frais de personnel mis à disposition (entretien école maternelle, travaux administratifs) et autres...

	Ecole Maternelle	Ecole Elémentaire	Cantine	Bibliothèque	Frais de gestion
DEPENSES de FONCTIONNEMENT					
<i>Entretien et travaux : bâtiments, terrains et matériels, frais d'assurances, communications, énergies... divers achats de fournitures scolaires, repas cantine, petit équipement...</i>	20.201	16.117	28.542	2.299	3.751
<i>Charge de personnel</i>	38.508	16.823	19.844		7.988
<i>Remboursement de l'emprunt contracté pour les travaux de restructuration et réaménagement des écoles en 2007</i>	8.196	22.160			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
<i>Installation Vidéo projecteur + écran et PC biblio</i>	2.736			1.497	
<i>Mobilier</i>	1.179				
<i>Travaux électricité & installation des interphones</i>	786	1.009			
TOTAL des DEPENSES	71.606	56.109	48.386	3.796	11.739

Tous les membres du Syndicat remercient chaleureusement Laurence, Isabelle, Patricia et Karine pour le travail réalisé au sein des différentes structures, Isabelle, notre secrétaire pour son implication permanente et son sérieux dans la gestion du Syndicat, Quentin pour ses interventions ponctuelles pour des petits travaux et autres assistances techniques aux agents du périscolaire, et Messieurs Berthier et Verguet pour leurs actions régulières sur nos écoles.



Les agents du périscolaire

Transport scolaire

Le retour à la semaine de 4 jours a permis à la Communauté de Communes Val Guiers de supprimer un circuit aller-retour hebdomadaire. Une dépense en moins pour la Région Auvergne Rhône Alpes qui est compétente en la matière et pour l'établissement intercommunal précité qui apporte une contribution budgétaire pour équilibrer le budget dans le cadre sa fonction d'organisateur de second rang pour le secteur.

Néanmoins la Communauté de Communes a mis en place un nouveau service de transport pour l'accueil de loisirs du mercredi qui a repris son activité à la journée à Saint-Genix sur Guiers. Une navette part de Pont de Beauvoisin, passe par Saint-Béron, puis la Bridoire où une extension de l'accueil a été créée matin et soir, s'arrête également sur les autres communes du circuit pour acheminer les enfants sur la structure d'accueil « Les Marmousets » de Saint-Genix-sur-Guiers. Cette nouvelle action n'est pas subventionnée par la Région et reste entièrement à la charge de la Communauté de Communes.

Pour la rentrée 2019, le circuit transport scolaire du midi (aller et retour 11h45 - 13h 15) sur Belmont-Tramonet sera supprimé, comme annoncé au terme du contrat de prestation avec le transporteur. Il en est ainsi depuis quelques années sur la majorité des communes dont Verel de Montbel depuis 3 ans. Seule la navette entre les deux écoles du RPI subsistera pour permettre aux maternels l'accès aux services périscolaires de Belmont-Tramonet. Il s'agit d'une mesure de l'autorité compétente « La Région » mise en place pour des raisons budgétaires et partant du principe que la fréquentation est relativement faible sur cette tranche horaire où les enfants mangent bien souvent en cantine ou sont transportés par leurs parents.

Laurence restera fidèle à son poste en accompagnant tout « son petit monde » à chaque déplacement entre les deux écoles, matin, midi et soir.

La Bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs »

En venant nous rejoindre comme lecteur ou comme bénévole pour assurer une ou deux permanences par mois, vous serez accueillis chaleureusement au sein de notre espace intercommunal. Un choix varié est proposé avec plus de 5000 ouvrages. Un espace spécifique est réservé aux jeunes lecteurs.

De la documentation aux romans en tous genres et avec des thématiques renouvelées régulièrement, c'est une structure accueillante qui a été mise en place pour vous satisfaire.

Les enfants de l'école de Belmont-Tramonet fréquentent régulièrement les lieux et l'espace mis à leur disposition, et ce aussi bien dans le cadre de la bibliothèque scolaire avec un prêt gratuit d'ouvrages régulièrement renouvelé ou lors des activités périscolaires avec Patricia.

Pour les permanences d'ouverture au public du mercredi après-midi et samedi matin, pour tous âges, seule une petite contribution annuelle de 6 € par famille est sollicitée permettant un prêt de 5 ouvrages par personne et par passage.

L'équipe des bénévoles avec beaucoup de dévouement se charge de toute la gestion (achats pour le fonds propre et entretien des ouvrages, renouvellement régulier auprès de la Bibliothèque Départementale de prêts, gestion informatique, mise en rayon, tenue des permanences, animations ...). Un budget annuel est alloué par le Syndicat Scolaire de Montbel. Il est de 1.000 € pour l'acquisition des romans récents soit 1 € par habitant totalisé sur les deux communes du regroupement. Des subventions ponctuelles sont également allouées par le Département dans le cadre des projets avec une thématique comme celui de la jeunesse de l'an dernier.

Notre bibliothèque était jusqu'à cet automne intégrante du réseau Val Guiers qui regroupait 7 bibliothèques de proximité. Un des objectifs était d'offrir un plus large catalogue aux abonnés qui auraient pu circuler librement sur toutes les bibliothèques du réseau. Il était également question de permettre un échange fructueux entre les bibliothèques. Cependant, après quelques années de fonctionnement, il a été constaté que ces objectifs n'étaient pas atteints. Aussi, lors d'une nouvelle proposition de l'organisateur réseau pour une extension du réseau sur des communes allant de Yenne à Novalaise impliquant de nombreuses réunions, un changement de logiciel informatique... le Syndicat Scolaire gestionnaire de la Bibliothèque « Montbel Auteurs » a décidé en commun accord avec l'équipe des bénévoles et par manque

de moyen humain, de sortir du réseau. Néanmoins, l'accès aux échanges pour les animations culturelles reste proposé par les acteurs du réseau.

C'est d'ailleurs avec l'assistance d'une chargée de mission développement des réseaux de lecture publique que votre bibliothèque « Montbel Auteurs » a ouvert ses portes pour la journée bibliothèque en fête, le samedi 10 novembre 2018 de 10 heures à 18 heures, avec de 15h 00 à 17h 00 une *exposition « La manufacture sonore » par la compagnie « les petits détournements »*.

Photos bibliothèque en fête



INFORMATIONS ENFANCE JEUNESSE

Accueil de loisirs du mercredi.

L'accueil de loisirs Les Marmousets à St Genix sur Guiers est ouvert en journée, de 7h30 à 18h15

Vous pouvez y inscrire vos enfants à la journée, demie journée, avec ou sans repas

Nouveau :

Un service d'accueil matin et soir est mis en place dans les locaux du périscolaire de La Bridoire.

Entre 7h30 et 9 heures vous pouvez déposer votre enfant à La Bridoire, un bus le conduira ensuite à St Genix et le ramènera le soir à La Bridoire, où vous pouvez revenir chercher votre enfant

Un service de ramassage en bus matin et soir entre l'accueil de loisirs et les communes de Pont de Beauvoisin, St Béron, La Bridoire, Domessin et Belmont Tramonet est mis en place depuis le 01 septembre 2018.

Les enfants de CM qui le souhaitent peuvent être accueillis dans les locaux de Val Guiers Ados le mercredi après-midi. A St Genix sur Guiers, l'animateur vient chercher les enfants directement au accueil de loisirs les Marmousets, et les ramène en fin d'après-midi. Les enfants de CM qui ne sont pas inscrits le mercredi aux marmousets peuvent également fréquenter les locaux jeunes l'après-midi.

Accueils de loisirs 3/11 ans durant les vacances scolaires

Accueil de loisirs les Marmousets à St Genix sur Guiers :

Il est ouvert de 7h30 à 18h15 du lundi au vendredi sur toutes les périodes de vacances scolaires sauf le mois d'août et Noël.

Accueil de loisirs Mosaïque à Pont de Beauvoisin (3/5 ans) et Domessin (6/11ans)

Il est ouvert de 7h30 à 18h15 du lundi au vendredi sur toutes les périodes de vacances scolaires, sauf le mois d'août, la seconde semaine des vacances de Toussaint, et Noël.

Retrouvez toutes les infos (horaires, inscriptions, tarifs, dossiers d'inscription) concernant le service enfance jeunesse sur le site de la communauté de communes :

www.ccvlguiers.fr

ETAT CIVIL



Naissances

***Pas moins de 8 naissances cette année ! Le record est presque battu ! Il faut remonter à 1926 où 9 naissances avaient été enregistrées.
Bienvenue à tous ces bambins et félicitations aux parents !***



- ✿ Le 06 mars : Zoé LENOIR, fille de Elodie PIGNATO et Benjamin LENOIR
- ✿ Le 19 avril : Amélie MONTREDON, fille de Cécile EDMOND et Cyril MONTREDON
- ✿ Le 27 août : Loane TOUVIER, fille de Annabelle BOUÉ et Laurent TOUVIER
- ✿ Le 08 octobre : Lucie PLANCHE, fille de Gaëlle RUBAUD et Grégory PLANCHE
- ✿ Le 06 novembre : Capucine GODON, fille de Coline GENTIL-PERRET et Sébastien GODON
- ✿ Le 14 novembre : Théa COUCHOT, fille de Delphine MATHON et Aubray COUCHOT
- ✿ Le 14 novembre : Chloé COUCHOT, fille de Delphine MATHON et Aubray COUCHOT
- ✿ Le 24 novembre : Nino BEAUGÉ, fils de Apolline RAYNAUD ET Grégory BEAUGÉ



Mariage

Aucun mariage sur notre commune cette année



Décès

Durant l'année 2018 nous avons eu le regret de voir partir nos 2 doyens :

- ❖ 13/03/2018 - **Mme Joséphine PHILIPPON** née DESPERNEX - dans sa 104^{ème} année



- ❖ 28/06/2018 - **M. Roger GONNELLAZ**- dans sa 96^{ème} année



Toutes nos pensées à leurs familles

LE COIN DES ASSOCIATIONS

SOU DES ECOLES

Cette année encore, les membres du Sou des Écoles sont motivés pour permettre aux enfants scolarisés dans les 2 écoles - Belmont-Tramonet et Verel-de-Montbel - de réaliser de belles sorties.

L'équipe s'est d'ailleurs agrandie de 4 nouveaux bénévoles lors de la dernière assemblée générale et comme toujours, les nouveaux parents sont les bienvenus.

Plus l'association compte de bénévoles, plus il est facile d'organiser des manifestations variées et de qualité. C'est aussi l'occasion pour les parents d'élèves de se rencontrer, créer des liens et de l'entraide et tout simplement s'amuser !

Comme toujours, l'année scolaire 2017-2018 a été riche en événements !

Entre le traditionnel boudin à la chaudière et quelques nouveautés comme la chasse aux oeufs ou encore la kermesse de fin d'année organisée en collaboration avec les maîtresses, le Sou des Ecoles a multiplié les manifestations afin que chacun y trouve son compte et puisse participer selon ses centres d'intérêts. Le but étant d'apporter de la diversité et de l'animation au sein de nos communes.

2019 sera l'année d'un beau projet pédagogique sur le thème de la préhistoire mené à la fois en classe et au cours d'une sortie sur 2 jours à la Grotte Chauvet.

Tous les élèves, de la maternelle au CM2 font partie de cette belle aventure !

Le Sou des Ecoles finance en grande partie le projet, aidé par les collectivités locales.

Enfin, l'association remercie les mairies de Belmont-Tramonet et Verel-de-Montbel pour leur aide dans l'organisation des manifestations (prêt des locaux pour les événements ainsi que les réunions) et leur disponibilité.

Les dates à retenir pour 2019 :

12 Février : Soirée pizzas (sur commande)

9 Mars : Carnaval + vente de brioches

27 Avril : Chasse aux œufs

(19 Mai : Ateliers créatifs pour les enfants => événement à confirmer)

22 Juin : Kermesse de l'école

N'hésitez pas à consulter la page Facebook du "**Sou des écoles de Verel-de-Montbel et Belmont-Tramonet**" pour être au courant des événements à venir.

A très bientôt,

L'équipe du Sou des Ecoles



Le Sou des Écoles est une association de parents d'élèves bénévoles qui organisent différentes manifestations au cours de l'année scolaire afin de récolter des fonds pour les sorties et activités des élèves ainsi que l'achat de matériel éducatif.

Ces divers événements permettent aussi aux parents et aux enfants de se retrouver sur des temps extra scolaires avec différentes animations (chasse aux oeufs, stands de jeux, ateliers créatifs...).

A.C.C.A. LA DIANE



Les chasseurs ont organisé leurs traditionnels « BOUDINS A LA CHAUDIERE » les 10 et 11 février 2018.

Fricassées et Andouilles ont rencontré un vif succès

FNACA

Le 24 mars 2018, les anciens combattants d'Afrique du Nord ont invité les habitants et de nombreux élus à l'inauguration d'une plaque commémorative de la guerre d'Algérie 1952-1962.

Cette stèle a été érigée à proximité du monument aux morts.



INFORMATIONS



OUVERTURE SECRETARIAT DE MAIRIE



La mairie est ouverte le **MARDI de 8 h 30 à 11 h30 et le JEUDI de 14 h à 18 h** ; Permanence du maire le jeudi de 16 h à 18 h ou sur rendez-vous (tél mairie : 04.76.37.28.09)

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTES GRISES



PERMIS DE CONDUIRE



Pour votre demande de carte grise et permis de conduire la démarche se fait exclusivement sur le site <https://ants.gouv.fr> .

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie.

Si votre enfant voyage à l'étranger sans vous, il vous faudra remplir un formulaire, le signer. Puis remettre ce formulaire à l'accompagnant, avec une photocopie de votre pièce d'identité.

Formulaire disponible sur le site service-public.fr : Cerfa n°15646*01

CARTE NATIONALE D'IDENTITE - !



Les demandes de cartes d'identité seront traitées désormais par des mairies équipées reliées à l'application TES (titres électroniques sécurisés) : mairie de Pont de Beauvoisin Savoie et Isère, mairie de Yenne, Les Echelles, Chambéry. Il vous faudra prendre rendez-vous pour faire établir votre Carte d'identité ou votre passeport.

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les PACS peuvent se conclure soit en mairie, soit devant notaire.

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à la mairie, munis des documents originaux (convention et déclaration de PACS, acte de naissance, justificatif domicile et de leur pièce d'identité en cours de validité.) Téléphoner en mairie pour les démarches.

DIVAGATION DES CHIENS



Nous avons toujours ces mêmes problèmes récurrents de divagation de chiens. Nous vous rappelons que **la divagation des chiens est interdite**. (Possibilité de contravention de 2^{ème} classe soit **150 €**)

Une convention signée avec la SPA de Chambéry lui permet de prendre en charge les chiens errants, à charge du propriétaire de les récupérer moyennant paiement d'une indemnité de gardiennage. Pour la sécurité de tous, cette convention sera appliquée dès signalisation d'un chien errant, propriétaire connu ou pas.



SICTOM - Inscription en DECHETERIE

Depuis le 1er Janvier 2019, l'accès en déchèterie nécessite au préalable la création d'un compte usager et l'inscription de vos véhicules.

Comment s'inscrire ?

➤ **Par internet** (obligatoire pour les professionnels) : en suivant le lien disponible sur le site internet du SICTOM : <https://moncompte-decheteries.horanet.com>

Vous n'avez pas d'accès à Internet ou vous souhaitez être accompagné à la démarche : la Maison des Services aux Particuliers, 82 Rue des pâquerettes à Pont de Beauvoisin - 38480 (face à la station Leclerc) vous accueille pour vous aider à accomplir l'inscription (ordinateur en accès libre, scanner, ...) de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Vous pensez être dans un cas particulier : contactez le SICTOM du GUIERS au 04.76.93.54.98, nous pourrions convenir d'un rendez-vous, les jeudis uniquement

➤ **Par courrier** pour ceux qui ne disposent pas d'accès internet : Formulaire disponible en déchèterie, retour auprès du SICTOM du GUIERS – 27 Avenue Gabriel Pravaz – 38380 Pont de Beauvoisin. (Par souci de confidentialité, ne pas apporter votre dossier rempli en retour en déchèterie)

Attention temps de traitement du dossier plus long que l'inscription par internet car il nécessite de la ressaisie.

Liste des pièces à fournir pour l'enregistrement des véhicules :

- **Pour les particuliers** : un justificatif de domicile de moins de 6 mois, une copie de la carte grise du ou des véhicules concernés, et une attestation employeur pour les véhicules « VP » qui ne sont pas à votre nom (voiture fonction, voiture LLD/LOA) ; si inscription papier : le formulaire d'inscription en plus des autres documents.

- **Pour les professionnels, associations, et collectivités** : un justificatif de domiciliation de la société, une copie de l'extrait Kbis de moins de 3 mois, et une copie de la carte grise du ou des véhicules dépositaires.

Plus de renseignements sur le site du SICTOM: <http://www.sictom-guiers.fr>

 **Horaires des déchèteries à compter du 1/01/2019**

	SAINT GENIX				LES ABRETS				DOMESSIN			
	matin		après midi		matin		après midi		matin		après midi	
LUNDI	-	-	14h00	17h30	-	-	14h00	17h30	-	-	14h00	17h30
MARDI	9h00	12h00	-	-	9h00	12h00	14h00	17h30	9h00	12h00	14h00	17h30
MERCREDI	9h00	12h00	14h00	17h30	9h00	12h00	-	-	9h00	12h00	14h00	17h30
JEUDI	9h00	12h00	14h00	17h30	9h00	12h00	14h00	17h30	9h00	12h00	-	-
VENDREDI	9h00	12h00	14h00	17h30	9h00	12h00	14h00	17h30	9h00	12h00	14h00	17h30
SAMEDI	9h00	12h00	14h00	17h30	9h00	12h00	14h00	17h30	9h00	12h00	14h00	17h30

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Guiers

27, avenue Pravaz – 38 480 Pont-de-Beauvoisin

contact@sictom-guiers.fr - Tel: 04 76 93 54 98

INFORMATIONS DIVERSES

Urbanisme
2018



NOM	Type de travaux	Lieu	Permis accordé le
CLARET Adrien	PC /GARAGE	Route du Banchet	10/01/2019
PEPIN Emmanuelle	DP/PISCINE	Route de la Vavre	22/03/2018
SFR	DP/REHAUSSE RELAIS	Impasse Baugeru	12/04/2018
PIQUARD Jocelyne	DP/CLOTURE PORTAIL	Chemin Bruyères	03/05/2018
BERTRAND Fabrice	DP/PISCINE	Chemin Grange d'Ave	07/06/2018
CAMPOS Sandrine	DP/CLOTURE PORTAIL	Route de Domessin	25/09/2018
BELLEMIN-MAGNINOT Jeannine	DP/CLOTURE	Route de Domessin	30/10/2018
VOLOSSUK Jean-François	CUb/ CONSTRUCTIBILITE	Route de niveau	17/07/2018

DP : Déclaration préalable / PC : Permis de construire/ CUb : certificat d'urbanisme opérationnel

Assistants
Maternelles

Karine BERNERD	788, route de Domessin	☎ 04.76.37.25.28
Maud BERNERD	983, route de Domessin	☎ 06.22.62.43.26
Claudine DE AZEVEDO	225, route du Chef-lieu Les Mandrines n° 5	☎ 04.57.20.16.40

NOUNOU



L'OPAH de l'Avant Pays Savoyard et de la Chartreuse : des aides pour vos travaux de rénovation ! Prolongation de deux ans, jusqu'au mois d'octobre 2020

Des aides financières et des conseils gratuits

L'OPAH permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

Qui est concerné ?

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- Vous habitez une des 46 communes de l'Avant Pays Savoyard et de la Chartreuse
- Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire
- Vous souhaitez faire des travaux

Quels travaux sont aidés ?

- travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergie renouvelables...
- travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- travaux améliorant la sécurité, la salubrité : humidité, absence de chauffage...

A qui s'adresser ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le **0 800 400 522** (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLIHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez-vous à domicile.

A.S.D.E.R.

Le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard a mis en place avec l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie, des permanences décentralisées qui se déroulent sur rendez-vous ;

Un conseiller Energie de l'ASDER sera présent pour vous apporter des conseils personnalisés en matière d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables et d'éco-construction que ce soit pour **un projet de construction ou de rénovation**

Amenez plans, devis, photos... pour que le conseiller puisse étudier avec vous les solutions adaptées à votre situation. Il pourra aussi vous guider dans vos démarches et vos recherches d'aides financières.

À PONT DE BEAUVOISIN

Pépinière d'entreprises Pravaz – 1 avenue Baron de Coustraz
Chaque 2ème lundi du mois, de 14h à 17h

À YENNE

Communauté de Communes – 133 Chemin de la Curiaz
Chaque 4ème lundi du mois, de 14h à 17h

→ **PRENDRE RENDEZ-VOUS**
04 79 85 88 50
www.asder.asso.fr

asder

Service proposé par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SAVOIE
LE DEPARTEMENT



Le goût de l'AUTRE

RESA (Réseau Echange Solidarité en Avant Pays Savoyard) c'est un réseau de bénévoles qui se rend au domicile des personnes âgées qui le souhaitent pour partager un moment avec elles.

C'est aussi une histoire de solidarité avec les aidants qui accompagnent leurs proches en perte d'autonomie le temps d'une pause ou d'un peu de répit.

C'est enfin un groupe de bénévoles qui se forment et se soutiennent pour apprivoiser cette dernière étape de la vie qu'est la vieillesse. Cette année 2018, une dizaine de personnes ont rejoint notre équipe en participant à 3 jours de formation en Octobre.

Créée en 2006, l'association intervient à la demande dans tout l'Avant Pays Savoyard et se propose d'organiser en Octobre 2019 un forum sur le thème « **Avancer avec l'âge** ».

Il sera consacré à tout ce qui a trait à la vieillesse avec tous les partenaires concernés.

RESA en chiffres en 2018 : 34 personnes visitées en 2018, 39 Bénévoles formés, 70 Adhérents

N'hésitez pas à nous contacter ou visiter notre site pour plus de renseignements ou encore venir nous rejoindre

Contact :
Association RESA
Maison de la Vie locale - Place de la Résistance
73520 LA BRIDOIRE
Mail : asso.resa@gmail.com
☎ : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12
Site : www.asso-resa73.com



L'association ADMR du Thiers au Guiers, dont les bureaux sont situés à Saint Béron, intervient sur votre commune dans trois domaines de compétences.

> Les professionnelles de l'aide à domicile permettent aux personnes âgées, soit en situation de perte d'autonomie, soit en situation d'isolement, de rester chez elles, et ce, le plus longtemps possible. Elles apportent une aide matérielle : ménage, repas, repassage, courses, mais aussi présence et accompagnement.

> Le service dédié aux personnes handicapées, s'adresse aux moins de 60 ans, et contribue à les aider à préserver leur autonomie et à continuer à vivre à leur domicile, avec le même soutien qu'aux personnes âgées.

> L'association aide également les familles dont le besoin se fait sentir lors de maladie, hospitalisation, décès, accidents de la vie, grossesse difficile, naissance, adoption, etc.. Les intervenantes ont un rôle socio-éducatif et peuvent également apporter une aide dans les démarches administratives.

L'association du Thiers au Guiers est rattachée à la Fédération départementale, dont le siège est à La Ravoire. Elle s'appuie sur du personnel formé : Aide à domicile, TISF (techniciennes en intervention sociale et familiale), assistantes techniques.

Tous les services ADMR sont payants suivant un barème en fonction des ressources et les sommes versées sont déductibles des impôts à hauteur de 50%.

N'hésitez pas à contacter l'association ADMR, qui saura vous conseiller et trouver toujours la meilleure réponse à vos besoins.

ADMR du Thiers au Guiers, 20 chemin de la Millière, 73520 Saint Béron. Tél : 04 76 31 25 60

L'association est gérée par une équipe de bénévoles, dont le rôle est varié : recrutement et suivi des salariées, réunions de travail, distributions et encaissements des factures des bénéficiaires, visite aux personnes âgées ou handicapées, etc.

Notre équipe souhaite s'étoffer et cherche de nouvelles personnes prêtes à s'investir dans une association dont la raison d'être est indispensable auprès de la population de nos villages.

Si vous êtes intéressé,

si vous avez un peu de temps libre,

si vous souhaitez mieux vous intégrer dans la population locale,

si vous voulez continuer à vous sentir utile,

si vous avez des idées pour maintenir un service de proximité répondant à vos besoins et à ceux d'autres personnes,

si vous voulez faire preuve de solidarité,

vous pouvez vous renseigner auprès de la présidente, Agnès Chapuis, au 06 31 85 18 50

PERMANENCES
CENTRE POLYVALENT D'ACTION SOCIALE
LE PONT DE BEAUVOISIN
04 79 44 53 85

ORGANISMES	INTERVENANTS	PERMANENCES
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : La Bridoire, Pont de Beauvoisin	Patricia PERRAUD	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : Saint-Béron, Domessin, Pont de Beauvoisin	Caroline MOUHAT	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
Assistante sociale Conseil départemental de la Savoie : Belmont-Tramonet, Vérel de Montbel, Pont de Beauvoisin	Célia LOZANO	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
- PMI : Puéricultrice : Saint-Béron, Belmont-Tramonet, Vérel de Montbel	Béatrice RUFFIN- PHILIBERT	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons <u>sur rendez-vous</u>
- PMI : Puéricultrice : La Bridoire, Domessin, Pont de Beauvoisin	Madame CARLET	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons <u>sur rendez-vous</u>
CARSAT Service social	Charlotte BILLAUD	Sur rendez-vous en contactant le secrétariat au : 04 79 26 69 10
CPAM	Conseillères assurance maladie	<u>Pont de Beauvoisin</u> Lundi 09h – 12h sans rendez-vous Jeudi 09h – 12h <u>sur</u> rendez-vous 06 17 30 25 51
SOS FEMMES VIOLENCE	Permanencière	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi après-midi <u>sur rendez-vous</u> 04 79 85 53 68
CARSAT RETRAITE	<u>Plus de permanences</u>	Contactez le 39 60
MSA	<u>Plus de permanences</u>	Contactez la MSA 106 Rue Juiverie 73000 CHAMBERY 09 69 36 87 00
CAF DE LA SAVOIE	<u>Plus de permanences</u>	Sur Rendez-vous à <u>Chambéry</u> 0810 25 73 10
OPAC SAVOIE	<u>Changement d'adresse :</u> <u>Les Sapins Bât E, Rue des</u> <u>Moulins 73330 LE PONT</u> <u>DE BEAUVOISIN</u>	Dominique BURLET Lundi au vendredi de 08h00 à 09h00 04 76 32 93 09